



SOCIETE SAS ES FORMATION CONTROLE

ZA LE FLACHER – 07340 FELINES

Tel : 07.49.50.61.70 -- Mail : esformationcontrole@outlook.fr

NDA : 84070147307 -- N° Activité : 953.653.144

N° TVA : FR25 953 653 144 -- R.C.S : AUBENAS B

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DES NACELLES

Selon la recommandation de la CNAMts R486A

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives aux Nacelles de la recommandation R486A Cat. A à C.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire des Nacelles
Conducteur débutant souhaitant obtenir
le CACES®.

Pré-requis :

Présenter les aptitudes médiales requises,
Être âgé de 18 ans minimum,
Nombre de participants 6 max.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique : un formateur spécialisé dans la conduite et la manipulation des PEMP, une salle, cours Power Point vidéo projetés, remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique : une nacelle de la catégorie, aire d'évolution, balisage. (cônes de chantier, panneaux)
Le Stagiaire aura amené les équipements de protection individuelle (casque, lunettes, gants, protection auditive, gilet fluorescent & pantalon).
Prévoir les chaussures de sécurité.

Suivi de la formation : le suivi est individualisé par le formateur et la formation adaptée aux besoins et aux niveaux de chaque participant et permet ainsi d'anticiper les lacunes de chacun.

DUREE : 14H (en Recyclage) ou 21H (en Initiale)

EFFECTIF : Maximum 6 personnes

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

DUREE TESTS SECS : 7h ou évolutif suivant nombre stagiaire Effectuer les opérations de maintenance.

SUIVI -ÉVALUATION :

Suivi et sanction de la formation : Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & certificat CACES® en cas de réussite aux examens. Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Tests CACES® Nacelle en Sécurité (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486A de la CNAM) ou équivalent.

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : Enquête de satisfaction.

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la Conduite de Nacelle en Sécurité (CACES®) pour les Nacelles conforme à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Codes RS : Cat A : 7000 – B : 7001 – C : 7002 -- Date Echéance Enregistrement : 18/12/2029